

PLAN DE PREVENTION

OBJET : Nettoyage des circuits de ventilation.

Date de validité : du ...01/10/2025 au 01/10/2026

AEROPORT DE LILLE SAS	ENTREPRISE EXTERIEURE –	
Nom du rédacteur : BMANOWICZ	Nom du rédacteur : Timothée Godin	Plage horaire de travail : 6h00 – 18h00 Ou en fonction des besoins
Service : Prévention	Adresse: 31 rue Bernard Ruyand	
Tél. 06.64.57.57.32	59110 La Madeleine	Effectif global maximum : 3
	Tél. : 06.22.74.91.93	Extension du plan de prévention du : au :

ENTREPRISES SOUS-TRAITANTES DE L'ENTREPRISE EXTERIEURE			
Raison sociale	Nom du Chef de chantier	Effectif prévu	Indication des travaux sous-traités
MEA	BOI Mickael	2	MAINTENANCE & ENTRETIEN

INSPECTION PREALABLE COMMUNE DES LIEUX DE TRAVAIL ET DE LEURS INSTALLATIONS AVANT LE DEBUT DE L'OPERATION

Date de l'inspection : 22/09/2025 14h00

Nom des personnes et entreprises présentes :

DELCOUR D (ADL) – GODIN T (DALKIA) – DO VALE S (MEA) – DUCATILLON P (DALKIA) - B MANOWICZ (ADL)

Délimitation des secteurs d'intervention : Circuits et systèmes de ventilation aérogare et Stratos

1 ANALYSE DES RISQUES ET PREVENTIONS CORRESPONDANTES

Domaines à risques	Nature du risque	Mesures de prévention
Circulation non piétonnière : Utilisation véhicule / moyens de transport	Circulation routière (PL/VL/BUS) Accident de la route Présence de piétons Ecrasement / heurt / coupures Chute de plain-pied Troubles musculosquelettiques	Véhicule en état et valide administrativement. Respect des accès et des règles de circulation sur la plateforme de l'aéroport. Permis en adéquation avec le moyen utilisé et valide. Respect du code de la route. Pas d'utilisation du téléphone en roulant.
Circulation piétonnière :	Circulation routière. Circulation d'engins. Activité ADL et ses prestataires. Activité ADL et occupants en STRATOS Présence de publique Ecrasement / heurt / coupures Chute de plain-pied	Respect des accès et des règles de circulation sur la plateforme de l'aéroport. Respecter les consignes de circulation. Pas d'utilisation du téléphone en marchant. Port des EPI (chaussures de sécurité, tenue de travail adaptée, gilet HV).
Bruit	Bruit supérieur à 80 dB	Le port d'une protection auditive est recommandé à partir de 80 dB. Le port d'une protection auditive est obligatoire à partir de 85 dB.
Utilisation de matériel ADL	Ne pas utiliser le matériel ADL sans autorisation et convention.	Ne pas utiliser le matériel ADL sans autorisation et convention.
Utilisation d'outillage électroportatif	Electrisation. Electrocution. Ecrasement / heurt / coupures Projection de matière. Brulures. Incendie.	Matériel adapté et conforme à la réglementation. Port des EPI (chaussures de sécurité, tenue de travail adaptée, gilet HV, gants). Personne formée et autorisée à utiliser l'outillage. Branchement (puissance) en adéquation avec le réseau. Garder son outillage à vue et à portée de main. Pour le meulage porter des lunettes étanches + protection auditive. Pas de travail en manches courtes
Travail isolé	Travail isolé	Pas de travail isolé en général.
Utilisation de cutter	Coupures	Utilisation de cutter interdit. Cutter à lame rétractable autorisé Utiliser des outils sécurisés. Utiliser les outils adaptés pour la découpe
	Chute de hauteur	Port des EPI (chaussures de sécurité avec talonnette, tenue de travail

Travail en hauteur	Ecrasement / heurt / coupures Troubles musculosquelettiques Chute de charge – matériel	adaptée, gilet HV, casque + jugulaire) Personne formée travail en hauteur. Utilisation d'un moyen sécurisé (EPC) type PIRL. Avoir les mains libres Pas d'utilisation d'échelle (hors moyen d'accès), escabeaux et marche pied. Travail en binôme à minima Balisage de la zone. Pas de travail superposé Ne pas utiliser son téléphone pendant l'intervention.
Travail en hauteur dans les bureaux et couloirs	Chute de hauteur Ecrasement / heurt / coupures Troubles musculosquelettiques Chute de charge – matériel Circulation et présence de salariés Bureau occupé	Port des EPI (chaussures de sécurité avec talonnette, tenue de travail adaptée, gilet HV, casque + jugulaire). Personne formée travail en hauteur. Travail en binôme à minima. Balisage de la zone. Pas de travail superposé. • Dans le couloir utiliser une PIRL + balisage de la Zone. • Dans le bureau, demandé à l'occupant de sortir le temps de l'intervention. Si besoin bouger le mobilier. - Utilisation d'un escabeau ou un trois marches. - Travail en binôme. Ne pas transporter seul des charges lourdes dans l'escalier, utiliser en priorité l'ascenseur.
Risque électrique Travail en faux plafond Présence de réseaux	Electrisation. Electrocution. Projection de matière. Brulures. Travail à proximité de réseaux électrique.	Personne habilitée. Pas de travaux d'ordre électrique. Pas d'intervention à proximité de réseaux endommagés. Informez ADL de toute anomalie. Ne pas intervenir en cas de doute.
Travail en faux plafond Couloirs Bureaux Enlèvement des dalles. Nettoyage des circuits Ventilation en fonctionnement	Chute de hauteur Ecrasement / heurt / coupures Troubles musculosquelettiques Chute de charge – matériel Circulation et présence de salariés Bureau occupé Poussières Réseaux d'énergie Risque zoonoses	Port des EPI (chaussures de sécurité avec talonnette, tenue de travail adaptée, gilet HV, casque + jugulaire) Pas de travail en manches courtes. Port de gants adaptés Port de lunettes de sécurité. Le port d'un masque respiratoire est recommandé. Port du casque avec jugulaire, le port de la casquette de sécurité est autorisé dans certaines conditions pour un temps limité en faux plafond. Pas de travail superposé Consignation de l'installation de ventilation par DALKIA
Intervention au tri bagages Tri départ Tri arrivée	Chute de hauteur Ecrasement / heurt / coupures Troubles musculosquelettiques Chute de charge – matériel Circulation et présence de salariés Circulation d'engins Poussières Réseaux d'énergie Conveyeurs et équipements en mode automatiques Risque ionisant	Port des EPI (chaussures de sécurité avec talonnette, tenue de travail adaptée, gilet HV, casque + jugulaire). Port de lunettes de sécurité. Informez AVIA de l'intervention. Balisage conséquent. Si possible travail en horaires décalé en fonction des plannings de vols. Pas de travail superposé. Consignation de l'installation de ventilation par DALKIA. Ne pas monter sur les équipements (conveyeurs, ...), si besoin demande de consignation. Ne pas s'approcher des équipements de détection.
Utilisation d'une PEMP	Chute de hauteur Ecrasement / heurt / coupures Troubles musculosquelettiques Chute de charge – matériel Basculement de la PEMP Circulation et présence de salariés Circulation d'engins	Port des EPI (chaussures de sécurité avec talonnette, tenue de travail adaptée, gilet HV, casque + jugulaire, harnais + longe). Personne titulaire d'une autorisation de conduite et CACES en adéquation. Présence d'une VIGIE. Personne formée travail en hauteur et port du harnais. Balisage de la zone d'intervention. Pas de travail superposé. VGP de moins de 6 mois et sans remarque.
Incendie	Brulures Ecrasement / heurt / coupures Chute de plain-pied Troubles musculosquelettiques Explosion	Pas de travaux par point chaud. Respect des zones fumeurs.
Protection de l'environnement de chantier et ses abords	Risque de MCA.	Evacuer les déchets après chaque intervention N'abandonner aucun produit sur le site en fin de travaux Nettoyer et ranger régulièrement les zones de travail.
		Pas d'intervention par destruction (perçage...) sans l'accord de ADL

Le signataire déclare avoir reçu l'accueil à la sécurité relatif à l'organisation du chantier, aux risques et mesures de prévention liés aux travaux.

Date	NOM / Prénom	Entreprise Fonction	Visa
25/09/2025	BOI Mickael	TECHNICIEN - MEA	

PDP DALKIA pour nettoyage circuits de ventilation.

Final Audit Report

2025-09-30

Created:	2025-09-29
By:	bruno manowicz (bmanowicz@lille.aeroport.fr)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAADOyjIWWUGukCrvLLHWN7LdoRE8YiYfJy

"PDP DALKIA pour nettoyage circuits de ventilation." History

 Document created by bruno manowicz (bmanowicz@lille.aeroport.fr)
2025-09-29 - 1:01:48 PM GMT

 Document emailed to sbonnet@lille.aeroport.fr for signature
2025-09-29 - 1:01:53 PM GMT

 Email viewed by sbonnet@lille.aeroport.fr
2025-09-30 - 4:33:50 PM GMT

 Signer sbonnet@lille.aeroport.fr entered name at signing as Stéphane Bonnet
2025-09-30 - 4:34:02 PM GMT

 Document e-signed by Stéphane Bonnet (sbonnet@lille.aeroport.fr)
Signature Date: 2025-09-30 - 4:34:04 PM GMT - Time Source: server

 Agreement completed.
2025-09-30 - 4:34:04 PM GMT